

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son deuxième rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni :

- le 16 décembre 2014 (quatrième session de la quarantième législature);
- le 14 décembre 2015 (cinquième session de la quarantième législature).

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2014;
- le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.

Composition du Comité :

Réunion du 16 décembre 2014 :

- M. le *ministre* ALLUM;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. EWASKO;
- M. MARTIN;
- M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M^{me} la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M. MARCELINO (Tyndall Park) (vice-président);
- M. NEVAKSHONOFF (président);
- M. PIWNIUK;
- M. SARAN;
- M. WISHART.

Réunion du 14 décembre 2015 :

- M^{me} DRIEDGER;
- M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M. JHA;
- M. le *ministre* KOSTYSHYN;
- M^{me} la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M. MARTIN;
- M^{me} MITCHELSON;
- M. le *ministre* SARAN;
- M. SWAN;
- M. WIEBE;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. WIEBE à la présidence;
- M. JHA à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. PEDERSEN remplace M^{me} DRIEDGER.

Personne étant intervenue pendant la réunion du 16 décembre 2014 :

M^{me} Darlene MacDonald, *protectrice des enfants*

Personne étant intervenue pendant la réunion du 14 décembre 2015 :

M^{me} Darlene MacDonald, *protectrice des enfants*

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2014 et l'a adopté sans modifications.

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015, mais ne l'a pas adopté.

Le président,

Rapport présenté par :

M. WIEBE

Le 14 décembre 2015